



# inédits D'AFRIQUE ET OUTREMER

PRIX LYCÉEN DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE FRANCOPHONE

## Appel à textes et règlement

L'association Postures, EMILE&CIE / Lansman éditeur et La Compagnie Issue de Secours – Théâtre de la Ferme Godier et Le Tarmac lancent un appel à textes pour l'édition 2019 du prix inédits d'Afrique et Outremer, prix lycéen de pièces inédites francophones.

Le prix inédits d'Afrique et Outremer 2019 sera **décerné par les lycéens de différents établissements** à la pièce qu'ils choisiront parmi les trois qui leur seront proposées.

Il aboutira à la **publication de la pièce lauréate chez Lansman éditeur** et à **une résidence de son auteur au Théâtre de la Ferme Godier à Villepinte**, durant le festival Oups en mai 2020.

**Le Prix sera remis lors d'une soirée avec lecture publique du texte** dans un théâtre partenaire.

### Déroulement

► **4 séances de 2 heures** dans les classes sont consacrées à la découverte des textes, à des tentatives de mise en voix d'extraits, et à la discussion. Ces séances sont animées par un intervenant, en collaboration avec l'enseignant. Entre chaque séance, l'enseignant accompagne et prolonge la lecture et l'analyse des textes.

► **Un comité de lecture a lieu dans chaque classe.** Les différents aspects des pièces sont détaillés, analysés, soumis à la controverse. La sélection se fait en comptant les arguments positifs pour chaque pièce défendue : **un argument = une voix.**

► **La délibération finale** animée par les intervenants réunit 5 élèves de chaque classe au Théâtre de la Ferme Godier. Selon les mêmes principes de sélection (un argument = une voix), qui déterminent la pièce lauréate.

### Conditions

Chaque auteur pourra proposer au maximum une pièce.

Les pièces répondront aux critères suivants :

► être des œuvres originales de langue française écrites par des auteurs résidant en Afrique et dans les départements et territoires d'Outremer.

► ne pas avoir été publiées (sous quelque forme que ce soit) et rester libres de droits d'édition jusqu'à la communication du choix des jeunes ;

► comprendre entre 30000 et 95000 signes espaces compris.

## Modalités d'envoi et formalités à remplir

L'envoi des textes se fera :  
par mail au format Word ou RTF à l'adresse : [contact@postures.fr](mailto:contact@postures.fr)

Le texte devra nous parvenir avant **le 30 avril 2018**. L'envoi d'un texte par son auteur vaut acceptation par celui-ci du présent règlement.

**L'association Postures** se chargera de traiter les envois et les réponses aux auteurs.

**Le courrier devra comprendre :**

- ▶ la mention : « inédits d'Afrique et Outremer »
- ▶ un fichier Word (.doc) ou RTF avec le texte (pas de PDF)

Un accusé de réception sera transmis.

## Jury

▶ En septembre 2018, un jury, composé des intervenants dans les classes, des enseignants participant à l'édition 2019 et des partenaires organisateurs, désignera **les trois pièces** qui lui semblent correspondre le mieux aux attentes des organisateurs. Soit des textes riches et variés dans leur propos, dans leur forme dramaturgique, dans leur ouverture et dans leur langue.

## Publication

L'opération ne sera définitivement terminée et le lauréat proclamé que quand le texte définitif, prêt à être publié, sera établi (en mai 2019). Le texte retenu fera l'objet d'une publication chez Lansman Editeur suivant un contrat dont le modèle peut être obtenu sur simple demande.

L'ouvrage sera offert aux lycéens qui ont participé au prix. Certains exemplaires seront également diffusés dans le monde francophone auprès de personnes ou d'institutions susceptibles de les valoriser à la scène. L'autre partie des ouvrages sera diffusée via le circuit habituel de Lansman Editeur.

## Respect du règlement et cession de droits

En présentant leur texte, les participants acceptent explicitement les termes du présent règlement. Ils garantissent qu'ils ne sont pas tenus, de manière contractuelle, à un droit de suite ou de "premier refus" auprès d'un autre éditeur.

Ils s'engagent à ne pas initier d'autres processus de publication avant d'être informés par courrier qu'ils n'ont pas été retenus dans la présélection ou dans la sélection finale.

**En particulier, les auteurs des trois textes retenus dans la sélection finale s'engagent à réserver l'exclusivité éditoriale à la présente opération et donc à céder d'office leurs droits de publication à Lansman Editeur sur base du contrat susdit (considéré comme connu et accepté sans réserve à l'inscription) si leur pièce est choisie par les Lycéens.**

Ils s'engagent également, sauf cas de force majeure, à participer aux rencontres organisées dans ce cadre, en particulier à la soirée de présentation du texte lauréat.

## Remarques et précautions :

En cas d'insuffisance de textes (en nombre ou en qualité) le jury pourrait suggérer aux organisateurs de modifier les conditions d'attribution du prix.